

 **60 points d'entrée** renforcés pour la surveillance, la prévention et la communication des risques

 **60 points d'entrée évalués** sur leurs capacités et besoins de santé publique relatifs à la COVID-19

 **1295 agents bénéficiaires d'une formation** sur le contrôle sanitaire et les mesures de prévention contre la COVID-19 à 56 points d'entrée/autres sites prioritaires

 **15000 matériel/équipements distribués aux points d'entrée** (stations de lavage des mains, thermoflashes, maques et produits d'hygiène, etc.)

 **160 relais communautaires soutenus** pour mener le contrôle sanitaire aux points d'entrée et des visites à domiciles dans les districts sanitaires frontaliers

 **54 émissions de radio communautaire** diffusées dans les districts sanitaires frontaliers

 **Cellule d'alerte du MSAS et du CSEF de l'AIBD renforcés** par la prise en charge d'agents

 **Appui financier** : 104 000 000 FCFA soit 185 000 \$



Formation au point d'entrée de Doumbé Diabé (Saint-Louis)  
© OIM, 09.07.20

## Vue d'ensemble de la situation de la COVID-19 au Sénégal

Le 2 mars 2020, le Sénégal a enregistré son premier cas de la COVID-19. À la date du 30 septembre 2020, le cumul fait état de 14982 cas confirmés, 2233 encore sous traitement, 12437 guéris, 311 décédés (taux de létalité de 2,1 %), 14/14 régions affectées et 71/79 districts sanitaires affectés.

Les autorités sénégalaises ont demandé le 14 mars le renforcement systématique des contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestres, aériennes et maritimes. Après avoir fermé l'Aéroport International Blaise Diagne le 13 mars 2020, la priorité a

été donnée aux points d'entrée terrestres pour contrôler la propagation de la pandémie de la COVID-19 par les voyages. Les frontières avec la Mauritanie, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée et le Mali, bien qu'étant fermées aux voyageurs, restent ouvertes au transport de marchandises (uniquement 2 points d'entrée avec la Mauritanie). La réouverture des frontières aériennes a été effective le 15 juillet, sous conditions pour les voyageurs (test COVID-19 négatif ou prélèvement à l'arrivée à l'aéroport).

## Appui de l'OIM au Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS)

Dans le cadre du Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale (GHSA), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui bénéficie du soutien technique et financier des Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies Infectieuses (CDC), appuie depuis 2016 le MSAS pour le renforcement des capacités de santé publique aux points d'entrée du Sénégal. Les principales activités mises en œuvre sont l'élaboration d'un Plan d'Intervention pour les urgences de santé publique pour l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD), l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées (PON) prioritaires de santé publique, la formation des agents et des exercices de simulation aux points d'entrée aériens, maritimes et terrestres. Dans le contexte de la réponse à la pandémie de la COVID-19, l'OIM en tant qu'organisme des Nations Unies chargé des migrations, soutient les interventions du gouvernement au niveau des

frontières et a été désignée comme agence lead pour les points d'entrée au niveau de la coordination du Système des Nations Unies (SNU) au Sénégal. L'intervention de l'OIM entre mars et septembre (fin du projet), s'est principalement focalisée sur un soutien aux autorités administratives et sanitaires pour mener des activités de communication des risques et d'engagement communautaire dans les zones frontalières, ainsi que le renforcement de la surveillance et de la prévention aux points d'entrée. Cette approche s'est basée sur la stratégie de la décentralisation de la préparation et de la riposte à la COVID-19 du gouvernement du Sénégal. Ont été ciblées les régions médicales et districts sanitaires frontaliers (Kédougou, Tambacounda, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Saint-Louis, Matam, Fatick, Kaolack, Kaffrine) ainsi que l'AIBD (Thiès) et le Port de Dakar (Dakar).

## Réponse de l'OIM Sénégal à la COVID-19 - Principaux résultats

### Partenariat et coordination

En début de l'épidémie, l'OIM a participé aux réunions de l'Incident Management System qui se sont tenues au Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS), ainsi qu'à celles du Comité National de Gestion des Épidémies (CNGE) au MSAS. Elle participe également aux réunions de coordination du Système des Nations Unies (SNU) sur l'engagement et la contribution des agences du SNU pour répondre à la COVID-19 et occupe la position de « lead » pour la commission «Point d'entrée».

Par ailleurs, l'OIM a mené des missions conjointes avec OMS et UNHCR dans les régions de Matam (25-30.05), Kolda, Sédhiou et Kédougou (23.05 au 03.06), Ziguinchor (09-19.06), Saint-Louis (24.06 au 02.07 et 14 au 28.09), dans l'objectif principal d'appuyer ces régions à renforcer leur dispositif de contrôle et de surveillance sanitaire mis en place aux points d'entrée pour la riposte à la COVID-19. L'élaboration de « plans pour le contrôle et la surveillance sanitaire des points d'entrée et des zones frontalières » a été notamment soutenue pour les régions de Kolda, Saint-Louis, Matam et Ziguinchor.



Visite du point d'entrée de Rosso lors de la mission conjointe OIM/OMS à Saint-Louis © OIM, 15.09.20

L'OIM a pris part avec l'OMS, CDC et d'autres partenaires, et a apporté un soutien technique et financier, à la « Mission de supervision trimestrielle nationale du dispositif régional de lutte contre la pandémie de COVID-19 au niveau des points d'entrée à flux important » (24.06 au 05.07) conduite par la Direction Générale de la Santé Publique (DGSP). Un atelier de consolidation des résultats a été mené (07 au 09.07), avec notamment pour objectifs d'analyser les données collectées (des cartes pour chaque item du guide ont été élaborées). Une base de données a ensuite été conçue et remise à la DGSP.



Mission de supervision trimestrielle nationale, point d'entrée de Ségou (Kédougou) © OIM, 28.06.20

### Communication des risques et engagement communautaire

Dans la région de Sédhiou, l'Inspection régionale de la Jeunesse a bénéficié d'un appui pour mener, avec 83 jeunes, une campagne de sensibilisation de 2 jours sur la COVID-19, au niveau de 9 villages frontaliers. Des produits d'hygiène et des masques ont notamment été distribués aux jeunes.

Les autorités sanitaires de Sédhiou, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda et Kédougou ont été soutenues pour diffuser des émissions radio sur la COVID-19 (54 au total dont 9 à 12 émissions par région, réparties entre les régions médicales et les districts sanitaires frontaliers). Le district sanitaire de Maka Colibantang (région de Tambacounda) ne disposant pas de radio communautaire, une caravane de sensibilisation a été menée à la place.



Caravane de sensibilisation à Maka Colibantang (Tambacounda) © OIM, 18.09.20

Une motivation financière (2 à 4 mois) a été apportée aux relais communautaires (RC) de 21 districts sanitaires frontaliers des régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor, pour les soutenir dans leurs efforts de réponse à la COVID-19. Ces RC, formés notamment pendant les sessions formations sur la COVID-19 (voir section « Point d'entrée »), ont mené des visites à domicile sécurisées - VAD (+ de 8400 menées).

### Surveillance

La Cellule d'alerte (MSAS) a été appuyée par la prise en charge de 3 agents de saisie/de réception des alertes (mars à mai).

Dans le cadre de la réouverture de l'AIBD et afin de répondre au défi du contrôle sanitaire des voyageurs dans le contexte de la COVID-19, un appui a été donné à la Direction de la Prévention (DP) pour le renforcement du suivi des voyageurs entrants par la prise en charge de 6 agents préventionniste (3 mois).

### Points d'entrée

Les régions médicales frontalières (Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Matam, Saint-Louis, Kaffrine, Kaolack, Fatick) ainsi que les Centre de Surveillance Épidémiologique aux Frontières (CSEF) de l'AIBD et du Port de Dakar ont été soutenus pour l'évaluation et le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire et de surveillance aux points d'entrée. Au total, 60 points d'entrée ont été couverts dont 54 terrestres, 2 maritimes, 4 aériens, soit un taux de couverture de 73% (voir tableau p. 5).

## Évaluation des capacités et des besoins

Des guides pour l'évaluation des capacités et des besoins de santé publique aux points terrestres, maritimes et aériens ont été élaborés en collaboration avec la DGSP et le CDC, dans le cadre de la mission de supervision trimestrielle nationale (voir précédemment). Au cours de cette mission, 20 points d'entrée dont 18 terrestres, 2 ports et 2 aéroports (points d'entrée les plus importants du pays) ont été évalués. En complément, les guides ont été administrés aux services de 40 points d'entrée non couverts par la mission de supervision. Au total, 60 points d'entrée répartis dans 13 régions ont été évalués. Les données collectées ont été intégrées dans la base de données.



Évaluation des capacités et besoins de santé publique au point d'entrée de Dolol (Matam) © OIM, 07.07.20

## Surveillance

Les autorités sanitaires locales des régions frontalières ont bénéficié d'un appui pour mener des formations pour les agents des points d'entrée/zones frontières sur la COVID-19. Sur 56 points d'entrée couverts (et 4 autres sites d'intérêts), un total de 1295 agents a été formé dont 178 Kédougou, 137 à Tambacounda, 94 Kolda, 139 Sédhiou, 228 Ziguinchor, 31 à Fatick, 7 à Kaffrine, 332 à Saint-Louis et 159 à Matam (424 agents des forces de sécurité et de défenses - FDS, 642 RC, 116 agents de santé, 17 leaders communautaires et 96 agents du port/de l'aéroport). La formation a principalement porté sur la PON et les outils sur les outils élaborés en collaboration avec la DP : PON de détection et notification d'un cas suspect de COVID-19 spécifique aux points d'entrée terrestres, Informations générales sur la COVID-19, Aide-mémoire : prendre la température, Aide-mémoire : mettre et enlever le masque, Friction et lavage des mains (OMS).



Formation des relais communautaires au point d'entrée de Senoba (Sédhiou) © OIM, 06.04.20

Concernant le renforcement du matériel pour le contrôle sanitaire des voyageurs, 71 thermoflashes et 674 polos « réponse COVID-19 » pour les relais communautaires ont été remis aux points d'entrée couverts de ces régions frontalières. Le CSEF au niveau du port de Dakar a notamment bénéficié d'une donation de 10 thermoflashes et autre matériel médical de base, et celui de l'AIBD a été doté d'une imprimante.



Formation des agents des forces de défense et de sécurité au point d'entrée de Saensoutou (Kédougou) © OIM, 02.06.20

## Prévention

Les points d'entrée des régions frontalières ont été renforcés en matériel de prévention et de contrôle des infections. La répartition a été faite en fonction des capacités en place et des besoins. Au total, 60 stations de lavage des mains, plus de 4165 produits d'hygiène (savons, gels hydroalcooliques, eau de javel), 4105 masques en tissus pour les FDS et RC, et environ 2800 masques chirurgicaux/N95/FFP3 ont été remis aux points d'entrée terrestres couverts et autres sites d'intérêt (structures de santé, marchés, gare routière, etc.).

Le CSEF de l'AIBD a notamment reçu environ 2500 masques chirurgicaux/N95, 76 bidons de gels hydroalcooliques, et celui du port de Dakar, 520 masques chirurgicaux/N95, 40 bidons de gels hydroalcooliques, et 20 lunettes de protection.



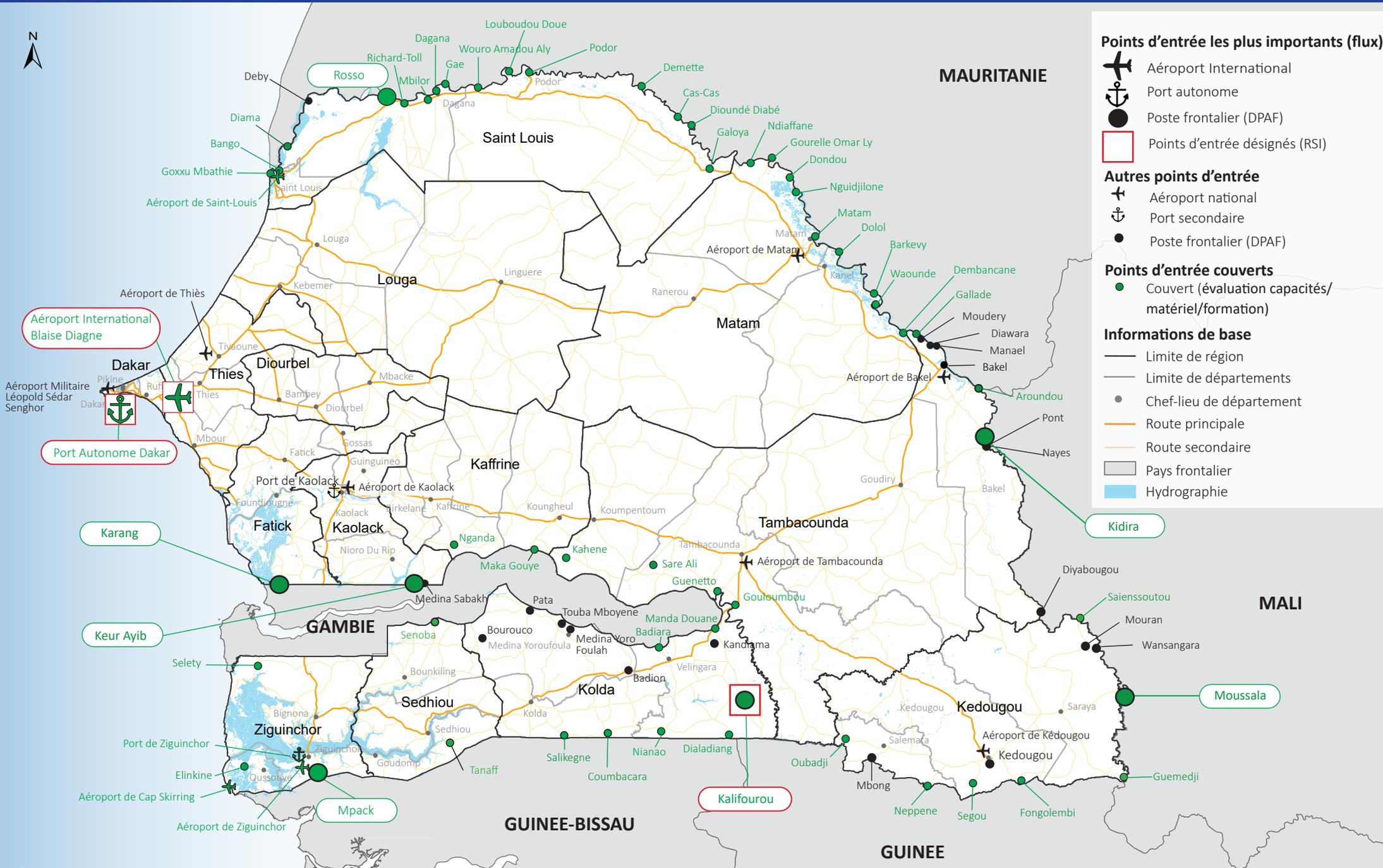
Installation du matériel au point d'entrée de Tanaff par les forces de sécurité et de défense (Sédhiou) © OIM, 28.05.20

## Supervision

Les autorités sanitaires locales ont mené avec l'OIM des missions de supervision du dispositif de riposte aux points de Kidi-ra (Tambacounda), de Moussala (Kédougou) et de Rosso, Diama, Goxxu Mbathie et Bango (Saint-Louis).

# Réponse à la COVID-19 : renforcement des capacités aux points d'entrée formels

Mise à jour : 07.10.20



Cette carte est uniquement à but illustratif. Les frontières et noms présents sur cette carte n'impliquent pas une approbation et une validation officielle de l'Organisation internationale pour les migrations.

Réalisation : OIM, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, septembre 2020  
Sources : DPAF (Ministère de l'Intérieur, Sénégal), 2019 ; OCHA, 2018

0 50 100 km

**Tableau 1 : points d'entrée appuyés par région et districts sanitaires**

RÉGIONS ET DISTRICTS SANITAIRES		POINTS D'ENTRÉE APPUYÉS		
Région médicale (RM)	District sanitaire (DS) frontaliers	Points entrée couverts sur total	Nom point d'entrée	Total point d'entrée couverts
Kédougou	Kédougou	2/3	Fongolimbi, Ségou	7/11*
	Saraya	3/5	Saensoutou, Moussala, Guemedji	
	Salemata	2/3	Oubadji, Neppene	
Tambacounda	Tambacounda	2/2	Guenetto, Gouloumbou	7/15*
	Kidira	1/5	Kidira	
	Koumpentoum	1/1	Kahéne	
	Maka Colibantang	1/1	Sare Ali	
	Bakel	2/6	Galladé, Aroundou	
Kolda	Kolda	2/2	Salikegné, Coumbacara	7/13*
	Vélingara	5/6	Kalifourou, Dialadiang, Nianao, Manda Douane, Badiara	
	Medina Yorofoulah	0/5	Points d'entrée considérés comme non prioritaire par la RM	
Sédhiou	Sédhiou	0/0	/	2/2
	Goudomp	1/1	Tanaff	
	Boukiling	1/1	Senoba	
Ziguinchor	Ziguinchor	3/3	Mpack, Port de Ziguinchor, Aéroport de Ziguinchor	6/6
	Diouloulou	1/1	Salety	
	Oussouye	2/2	Elinkine, Aéroport de Cap Skirring	
Fatick	Sokhone	1/1	Karang	1/1
Kaolack	Nioro du Rip	1/2	Keur Ayib	1/2*
Kaffrine	Kaffrine	1/1	Nganda	2/2
	Koungheul	1/1	Maka Gouye	
Saint-Louis	Saint-Louis	3/3	Aéroport de Saint-Louis, Goxxu Mbathie, Bango	16/17*
	Richard Toll	3/4	Diama, Rosso, Richard-Toll	
	Dagana	3/3	Mbilor, Dagana, Gaé	
	Podor	4/4	Wouro Amadou Aly, Louboudou Doue, Podor, Demette	
	Peté	3/3	Cas-Cas, Dioudé Diabé, Galoya	
Matam	Thilogne	2/2	Ndiaffane, Gourelle Omar Ly	9/9
	Matam	3/3	Dondou, Nguidjilone, Matam	
	Kanel	4/4	Dolol, Barkev, Waoundé, Dembanane	
Dakar	Dakar Sud	1/2	Port de Dakar	1/2*
Thiès	Popenguine	1/2	Aéroport International Blaise Diagne (AIBD)	1/2*
<b>Total point d'entrée terrestres</b>		<b>60/82</b>	<b>Soit 73,2% de couverture</b>	<b>60/82</b>

\* Points d'entrée non couverts en raison d'un ou plusieurs motifs suivants : non fonctionnel (pas d'agent en place actuellement), difficulté d'accès, flux de voyageurs mineur, poste de contrôle non frontalier (Kédougou), aéroport militaire.

Tableau 2 : principales activités menées par région médicale/district sanitaire

LIEU		POE		ACTIVITES				
Région médicale (RM)	District sanitaire (DS)	Nbre de PoE couverts	Élaboration plan de contrôle et surveillance aux PoE	Évaluation des capacités et des besoins aux PoE	Formation aux POE/ autres sites (nbre agents)	Dotation matériel et équipements	Diffusion d'émissions radio (ER)/ autres activités de sensibilisation	Prise en charge des relais communautaires
Kédougou	Kédougou	2	/	2	55	/	3 ER	05.06 au 06.08
	Saraya	3		3	62		3 ER	15.06 au 17.07
	Salemata	2		2	61		3 ER	03.06 au 4.08
	<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>178</b>	Tableau 3	<b>12 ER (9 DS + 3RM)</b>	<b>3 DS (2/3 mois)</b>
Tambacounda	Tambacounda	2	/	2	38	/	2 ER	10.06 au 11.08
	Kidira	1		1	22		3 ER	07.04 au 09.07
	Koumpentoum	1		1	18		2 ER	15.06 au 16.08
	Maka Colibantang	1		1	14		1 caravane sensibilisation (CS)	18.09
	Bakel	2		2	45		2ER	23.06 au 24.08
	<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>0</b>	<b>7</b>		<b>137</b>	Tableau 3
Kolda	Kolda	2	Oui	2	35	/	3 ER	01.06 au 31.07
	Vélingara	5		5	59		3 ER	01.04 au 31.07
	<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>1</b>	<b>7</b>		<b>94</b>	Tableau 3
Sédhiou	Sédhiou	0	/	0	21	/	2 ER	/
	Goudomp	1		1	21		2 ER	01.06 au 31.07
	Boukiling	1		1	97		2 ER	01.06 au 31.07
	<b>Total</b>	<b>2</b>		<b>0</b>	<b>2</b>		<b>139</b>	Tableau 3
Ziguinchor	Ziguinchor	3	Oui	3	135	/	2 ER	01.06 au 31.07
	Diouloulou	1		1	22		2 ER	01.06 au 31.07
	Oussouye	2		2	71		2 ER	01.06 au 31.07
	<b>Total</b>	<b>6</b>		<b>1</b>	<b>6</b>		<b>228</b>	Tableau 3
Fatick	Sokhone	1	0	1	31	Tableau 3	/	/
Kaolack	Nioro du Rip	1	0	1	0	Tableau 3	/	/
Kaffrine	Kaffrine	1	Non	1	0	/	/	/
	Koungheul	1		1	7		/	/
	<b>Total</b>	<b>1</b>		<b>0</b>	<b>2</b>		<b>7</b>	Tableau 3
Saint-Louis	Saint-Louis	3	Oui	3	40	/	/	/
	Richard Toll	3		3	62		/	/
	Dagana	3		3	56		/	/
	Podor	4		4	108		/	/
	Peté	3		3	56		/	/
	<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>1</b>	<b>16</b>		<b>322</b>	Tableau 3
Matam	Thilogne	2	Oui	2	29	/	/	/
	Matam	3		3	57		/	/
	Kanel	4		4	73		/	/
	<b>Total</b>	<b>9</b>		<b>1</b>	<b>9</b>		<b>159</b>	Tableau 3
Dakar	Dakar Sud	1	NA	1	0	Tableau 3	/	/
Thiès	Popenguine	1	NA	1	0	Tableau 3	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>4</b>	<b>60</b>	<b>1295</b>	<b>Tableau 3</b>	<b>54 ER + 1 CS</b>	<b>21 DS</b>

**Tableau 3 : dotation en matériel et équipement par région médicale**

REGION	DOTATION EN MATERIEL ET EQUIPEMENT							
Région	Station lavage mains	Thermo-flash	Masques tissus	Masques FFP3/N95/chirurgicaux	Polo RC	Gel hydro	Produit hygiène (savon/javel)	Autres
Kédougou	9	10	140	1600	76	161	421	Piles thermoflash, 25 chaises, 3 parasols, 4 satallas, 3 nattes
Tambacounda	9	10	200	250	107	92	246	Piles thermoflash, 16 chaises, 3 parasols, 3 satallas, 2 nattes
Kolda	11	8	1373	200	55	110	220	Piles thermoflash, 5 chaises, 3 parasols
Sédhiou	5	5	350	150	32	48	420	Piles thermoflash
Ziguinchor	4	5	792	50	15	213	792	Piles thermoflash
Fatick	3	4	0	150	7	15	36	Piles thermoflash, 5 chaises, 3 parasols
Kaolack	3	4	0	150	7	15	36	Piles thermoflash, 5 chaises, 3 parasols
Kaffrine	1	1	50	10	15	24	30	Piles thermoflash
Saint-Louis	10	15	750	150	225	360	450	Piles thermoflash
Matam	5	9	450	90	135	216	270	Piles thermoflash
Dakar	0	10	0	520	0	40	0	20 lunettes de protection, autres
Thiès	0	0	0	2470	0	76	0	2 boîtes gants d'examen, 40 gilets fluorescents, 1 imprimante, 25 rames papier
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>81</b>	<b>4105</b>	<b>5790</b>	<b>674</b>	<b>1370</b>	<b>2921</b>	<b>/</b>

**Liste des abréviations**

- AIBD**: Aéroport International Blaise Diagne
- CDC**: Centers for Disease Control and Prevention
- CNGE**: Comité National de Gestion des Epidémies
- COUS**: Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire
- CSEF**: Centre de Surveillance Epidémiologique aux Frontières
- CVAC**: Comités de veille et d'alerte communautaire
- DGSP**: Direction générale de la Santé Publique
- DP**: Direction de la Prévention
- DS**: district sanitaire
- EPI**: Equipements de Protection individuelle
- FDS**: Forces de sécurité et de défense
- GHSA**: Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale
- ICP**: Infirmier chef de poste
- MPE**: Maladie à potentiel épidémique
- MSAS**: Ministère de la Santé et de l'Action sociale
- OIM**: Organisation internationale pour les migrations
- POE**: point d'entrée
- PON**: Procédure opérationnelle normalisée
- RC**: relais communautaires
- RM**: région médicale
- SNU**: Système des Nations Unies
- VAD**: visites à domicile



Formation des agents de la gendarmerie et des parcs nationaux au poste de gendarmerie de Karang (Fatick) © OIM, 06.04.20



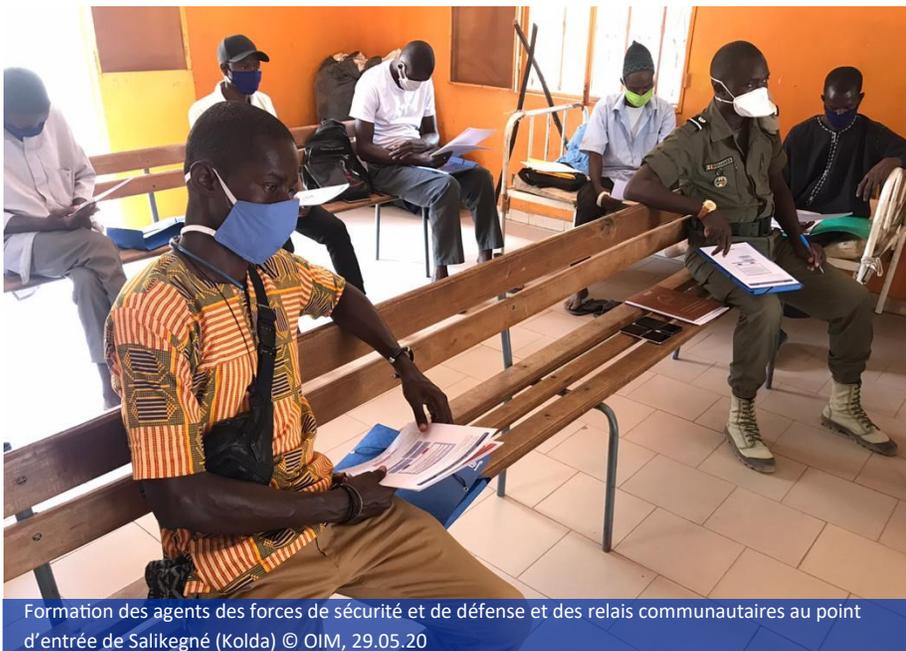
Démonstration du lavage des mains au point d'entrée de Tanaff (Sédhiou) © OIM, 06.04.20



Formation des relais communautaires au point d'entrée de Senoba (Sédhiou) © OIM, 27.05.20



Formation des agents des forces de sécurité et de défense et relais communautaires au point d'entrée de Tanaff (Sédhiou) © OIM, 28.05.20



Formation des agents des forces de sécurité et de défense et des relais communautaires au point d'entrée de Salikegné (Kolda) © OIM, 29.05.20



Remplissage d'une station de lavage des mains au point d'entrée de Saensoutou (Kédougou) © OIM, 02.06.20



Remise de matériel au point d'entrée de Doundou (Matam) © OIM, 02.07.20



Formation à l'aéroport de Cap Skirring (Ziguinchor) © OIM, 29.09.20



Affichage de la PON de détection et notification au point d'entrée de Dembanané (Matam) © OIM, 06.07.20



Mission de supervision trimestrielle nationale à l'Aéroport de Cap Skirring (Ziguinchor) © OIM, 03.07.20



Point d'entrée de Rosso (Saint-Louis) © OIM, 07.20



Démonstration de l'utilisation du thermoflash lors de la formation à Salikégné (Kolda) © OIM, 29.05.20

## Contacts

**Bakary Doumbia**  
bdoumbia@iom.int

**Christophe Laba Faye**  
clfaye@iom.int

**Sény Balde**  
sbalde@iom.int

**Agnès Couvray**  
acouvray@iom.int